

Fioul : les achats groupés 2022 pour faire le plein d'économies

Alors que le prix du fioul est reparti à la hausse depuis plusieurs mois, et que l'interdiction des chaudières au fioul à venir ne concerne que les nouvelles installations, nombre de ménages ne pouvant techniquement ou financièrement en changer, l'UFC-Que Choisir de l'Ardèche, forte du bilan 2021 des campagnes d'achats groupés « choisirsonfioul.fr », appelle les consommateurs ardéchois à continuer de se rassembler en 2022 pour faire baisser leurs factures.

Bilan 2021 : 65 euros économisés en moyenne par les ardéchois.

Face à la remontée des cours du baril, le prix du fioul est reparti à la hausse ces derniers mois, passant la barre symbolique d'1 euro (le prix moyen a augmenté de 40% entre janvier et décembre 2021). Décidée à agir pour le pouvoir d'achat des ménages, l'UFC-Que Choisir de l'Ardèche se félicite que 103 ardéchois, sur les 626 inscrits, aient souscrit aux campagnes Choisir son fioul 2021 qui leur ont fait économiser 65 euros en moyenne, soit un gain global de 6 700 euros environ. Pour rappel, cette campagne consiste en la mise en concurrence des distributeurs locaux quel que soit leur profil (grand groupe, grande distribution, PME) pour obtenir un prix du fioul domestique le moins cher possible.

2 achats groupés par mois pour coller aux besoins

|  Choisir son fioul | | |
|--|---|--|
| CALENDRIER | | |
| Les actions fioul en 2022 | | |
| Une nouvelle action un vendredi sur deux | | |
| JANVIER Vendredi 7 Vendredi 21 | FEVRIER Vendredi 4 Vendredi 18 | MARS Vendredi 4 Vendredi 18 |
| AVRIL Vendredi 1 Vendredi 15 Vendredi 29 | MAI Vendredi 13 Vendredi 27 | JUIN Vendredi 10 Vendredi 24 |
| JUILLET Vendredi 8 Vendredi 22 | AOUT Vendredi 5 Vendredi 19 | SEPTEMBRE Vendredi 2 Vendredi 16 Vendredi 30 |
| OCTOBRE Vendredi 14 Vendredi 28 | NOVEMBRE Vendredi 10 Vendredi 25 | DECEMBRE Vendredi 9 Vendredi 23 |

Compte tenu des dates différenciées de remplissage des cuves, la campagne « choisir son fioul » a évolué passant d'un achat groupé par mois à 2 (un vendredi sur deux) afin de permettre à chacun de pouvoir en bénéficier. Les modalités restent inchangées : l'inscription, gratuite et sans engagement, est ouverte à tous. Sur la base des offres lauréates, les inscrits peuvent consulter leur offre personnalisée le soir de l'enchère inversée directement sur le site ou par téléphone. Ils ont ensuite jusqu'au lundi 14h pour décider d'y souscrire ou non. En cas de souscription, la livraison intervient dans les quinze jours. Indépendance oblige, pour couvrir les frais d'organisation de la campagne, une participation aux frais de 5 € TTC sera demandée aux seuls consommateurs souscripteurs. Le calendrier 2022 est le suivant (voir ci-contre).

L'UFC-Que Choisir de l'Ardèche invite donc les consommateurs à s'inscrire sur :

choisirsonfioul.fr

